

Communiqué de presse

Quotas : Le CET approuve en attendant de voir les résultats

Le CET prend note de l'adoption par la Chambre des Députés de la loi ayant pour objet la mise en œuvre de certaines dispositions du Plan d'égalité des femmes et des hommes 2015-2018.

En général, le CET approuve les mesures adoptées, puisqu'elles vont dans le sens d'une plus grande égalité de traitement entre les deux sexes et sont donc aussi en accord avec les buts poursuivis par le CET.

En adoptant ces actions positives, le Gouvernement doit être félicité pour ses efforts en vue de la promotion active de l'élimination des entraves pouvant exister en matière d'égalité entre femmes et hommes.

Il s'agit d'une initiative louable qui rencontrera, espérons-le, le succès escompté.

Autrement, le Gouvernement ne devra pas hésiter à prendre des initiatives supplémentaires, afin de faire avancer les choses (encore) plus vite.

Dans ce contexte, le CET n'oublie pourtant pas de rappeler aux responsables politiques d'entamer ou bien de renforcer la sensibilisation sur le terrain, à travers l'éducation des futures générations et l'élimination des préjugés éventuellement véhiculés par tout un chacun.

Luxembourg, le 24 novembre 2016